

AVIS DE DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC

COMMUNE DE PONTARME (Oise – 896 habitants)

1 - IDENTIFICATION DE LA COLLECTIVITE CONTRACTANTE

Mairie de Pontarmé, Monsieur Battaglia, Maire,
1 rue Ernest Dupuis
60520 Pontarmé
03-44-73-00-06
mairie.pontarmé@wanadoo.fr

2 - DESCRIPTION DE LA CONSULTATION

La présente consultation est soumise aux dispositions du Code de la commande publique
Ordonnance n°2018-1074 du 26 novembre 2018
Décret n°2018-1075 du 3 décembre 2018
La procédure retenue est de type ouverte : les candidatures et les offres seront remises
conjointement. Les données figurent de manières détaillées dans le cahier des charges.

Type de marché : Services

Mode : Délégation

Code NUTS : FR222

Code CPV Principal : 98390000 - autres services

Code CPV complémentaire : 92300000 – Services de divertissement

Langue utilisée dans la candidature et l'offre : français

Unité monétaire utilisée : euros

3 - OBJET DE LA CONSULTATION

Délégation de service public pour l'accueil collectif de mineurs, La collectivité envisage de déléguer, pour l'accueil collectif de mineurs, situé 30 rue Raymond Morlière 60520 PONTARME

(nouveaux locaux à compter de juillet 2025)

- l'accueil périscolaire des enfants des écoles maternelles et élémentaires de la commune, les lundis, mardis, jeudis et vendredis.
- la pause méridienne des enfants des écoles maternelles et élémentaires de la commune, les lundis, mardis, jeudis et vendredis.
- l'accueil des mercredis pour les enfants de 3 à 12 ans habitants la commune
- l'accueil extrascolaire : les deux semaines des vacances d'hiver et d'automne, la deuxième semaine des vacances de printemps, la première semaine des vacances de Noël, les trois premières semaines de vacances en juillet et la dernière semaine de vacance en août pour les enfants de 3 à 12 ans habitants la commune

La procédure actuelle ainsi que les éléments relatifs au personnel sont basés sur la situation de l'accueil de loisirs au 30 juin. Toutefois, la mise en service du nouvel accueil, récemment construit par la commune, est susceptible d'entraîner des modifications dans l'organisation du personnel. En conséquence, une nouvelle offre adaptée devra être soumise lors des négociations, en tenant compte des décisions qui seront arrêtées courant septembre, tant en ce qui concerne le personnel que les modalités d'entretien des nouveaux locaux suite au déménagement.

4 - DUREE DE LA DÉLÉGATION

La durée du contrat est de 5 ans

5 - CONDITIONS DE PARTICIPATION

Voir le règlement de consultation

6 - DOCUMENTS FOURNIS AUX CANDIDATS

Dossier de consultation des entreprises (DCE) constitué par :

- l'avis de délégation (AC)
- le règlement de consultation (RC)
- le cahier des charges / projet de contrat et ses annexes, qui présentent les principales caractéristiques des services et les prestations à assurer

7 - DATE LIMITE DE RECEPTION DES OFFRES

Le 29 août 2025 à 12h00, dernier délai.

8 - DOCUMENTS A FOURNIR PAR LES CANDIDATS POUR LA CANDIDATURE ET L'OFFRE

Voir le règlement de consultation

9 - CONDITION D'ENVOI OU DE REMISE DES CANDIDATURES ET DES OFFRES

- Transmission :
 - Uniquement de façon dématérialisée sur uniquement sur le site : www.marches-securises.fr

10 - CRITERES D'ATTRIBUTION DU CONTRAT

La candidature sera jugée sur :

- l'aptitude du candidat à gérer des équipements publics
- l'aptitude du candidat à assurer la continuité du service public et l'égalité des usagers devant ledit service
- les activités antérieures du candidat dans la gestion et l'animation des accueils collectifs de mineurs permanents (accueil périscolaire – pause méridienne -accueil des mercredis – accueil extrascolaire) ;

Ces appréciations seront faites au regard de l'ensemble des documents demandés au titre de la candidature dans le règlement de consultation.

L'offre sera jugée sur :

- L'organisation mise en place (moyens humains, techniques et matériels, relations avec les usagers et la collectivité...)
- la qualité de la proposition technique (projet pédagogique, activités proposées, prestations alimentaires...)
- la qualité des propositions financières (budget prévisionnel, participation financière de la collectivité et adéquation avec les prestations proposées, évolution de la participation financière de la collectivité sur l'ensemble du contrat...)
- la cohérence du fonctionnement administratif, pédagogique et humain.

Ces appréciations seront faites au regard de l'ensemble des documents demandés au titre de l'offre dans le règlement de consultation.

11 - RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Les candidats pourront obtenir tous renseignements complémentaires qui leurs seraient nécessaire pour leur étude par l'intermédiaire du site :
www.marches-securises.fr

12 - DATE D'ENVOI DE LA PUBLICITE

Le 17 juillet 2025